

# Programme Averroes

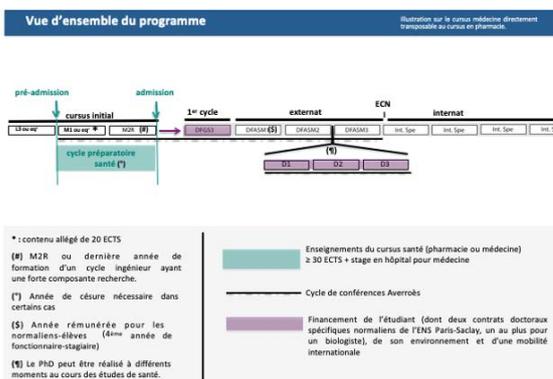
## Spécificités concernant les étudiants hors santé

**Finalité.** La finalité de la branche "hors santé" du programme Averroes est d'accompagner, de renforcer et de financer le parcours d'étudiants en master (ou équivalent), issus de l'ensemble des domaines thématiques, ayant un projet de double cursus MD-PhD (doctorat de médecine et doctorat d'Université) ou de double cursus PharmD-PhD (doctorat de pharmacie et doctorat d'Université).

Sélectionnés pendant leur cursus initial en fin de L3 (ou équivalent), ces étudiants bénéficient d'un parcours et d'un accompagnement personnalisés, d'un financement de la première année dans le cursus santé et du financement environné de trois années de thèse de science. Tout au long du programme, l'étudiant est accompagné par deux mentors sous la supervision du comité de pilotage du

**Programme.** Les principaux éléments constitutifs du programme sont résumés sur le schéma joint.

**Pré-admission en « cycle préparatoire santé Averroès » pendant le cycle master.** Au cours du cycle master, les étudiants sélectionnés suivent des enseignements (au minimum 30 ECTS) pris au sein de l'offre de formation de PASS et de deuxième année du premier cycle d'études de médecine ou de pharmacie. Ces enseignements constituent le « cycle préparatoire santé Averroès », dont le contenu est adapté à chaque étudiant en fonction de son cursus initial, de la discipline de master (ou équivalent) et du cursus santé visé (médecine versus pharmacie). En parallèle, l'étudiant est déchargé de l'équivalent de 20 ECTS dans son cursus initial (master et/ou diplôme d'établissement). Pour les étudiants sans background en biologie et en chimie, le cycle préparatoire est renforcé au-delà de 30 ECTS, et peut se prolonger sur la seconde année de master, voire nécessiter une année de césure positionnée entre la première et la seconde année de master. Tous les étudiants se destinant aux études de médecine effectuent un stage en milieu hospitalier d'une durée de huit semaines, dont le contexte et le positionnement dans le curriculum sont adaptés à chacun.



## Programme (suite)

**Admission en études de santé et au programme Averroes.** À la fin du cycle préparatoire, en fonction de l'implication et de la réussite de l'étudiant dans son programme d'études, et sous réserve de l'admission à la passerelle vers médecine ou pharmacie, ses études se poursuivent au sein du programme Averroes.

L'admission en cursus santé s'opère obligatoirement en début de la dernière année du premier cycle (DFGSM3 ou DFGSP3) ; elle est soutenue par une bourse d'étude pour cette première année en cursus santé.

**Thèse d'Université.** La thèse d'Université est réalisée à un moment défini en commun accord entre l'étudiant, l'école doctorale concernée, le financeur de la thèse pour les financements fléchés, et le comité de pilotage du programme. Le programme Averroes finance le contrat doctoral ainsi qu'une mobilité internationale réalisée pendant la thèse.

**Averroes network.** Quels que soient leurs niveaux d'étude, les étudiants Averroes (branche 1 et branche 2) participent à des évènements scientifiques propres au programme, portant sur des thèmes situés à l'articulation entre recherche scientifique et politique publique de santé.

## CANDIDATURES

Les candidats, nécessairement inscrits en troisième année de licence ou dans une formation de niveau équivalent, sont invités à adresser leur dossier de candidature au plus tard le **05 juin 2024** à [seidina.athie@universite-paris-saclay.fr](mailto:seidina.athie@universite-paris-saclay.fr).

Le dossier comportera un curriculum vitae, une lettre de motivation, ainsi que les relevés de notes des quatre dernières années.

L'audition des candidats retenus se déroulera le **20 juin 2024**. Les modalités de l'entretien seront précisées dans la convocation qui sera adressée individuellement.